

**MAIRIE d'ARREAU**  
**Conseil municipal du 06 juillet 2022**

L'an deux mille vingt et deux, le 06 du mois de juillet à 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.

Date de convocation du conseil municipal 30 juin 2022.

**PRESENTS:**

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Jean Pierre BUERBA, Marc CAUMONT, Anne DUNAN, adjoints,  
Kate MARIE, Stéphane AUZERAL, Jean-Laurent PEREZ, Raphael BENOIT

**ABSENTS EXCUSES**

Sylvie BIRABEN procuration à Nadine DESMARAIS  
Anne-Laure JEAN-BAPTISTE procuration à Raphael BENOIT  
Jean-Baptiste GRANGE  
Jean Philippe DELARUE  
Laura LAVILANIE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 9 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Kate MARIE est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **30 mai 2022**

Le compte rendu du conseil municipal du **30 mai 2022** est approuvé à l'unanimité.

**DEVIS TRAVAUX : SALLE BCD ECOLE**

**(72-2022)**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la volonté de la commune de rénover une salle de classe tous les ans. Dans le contexte inflationniste actuel, il semble préférable d'affecter la dépense 2022 à la réduction du volume chauffé de la BCD et à l'isolation thermique de ce volume.

L'entreprise Oliveira & Rogel propose dans son devis la réalisation d'un plafond pour un montant de 7 845,19€ TTC.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés accepte et autorise Monsieur le Maire à signer le devis de l'entreprise Oliveira & Rogel pour le montant de 7 845,19€ TTC.

Au registre sont les signatures,  
Philippe CARRERE  
Maire d'Arreau